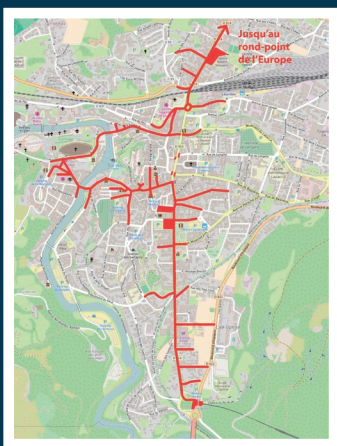


STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Le **samedi 18 mai**, à compter de 18 h 30 et jusqu'à 10 h 30 le lendemain, la circulation et le stationnement des véhicules autres que ceux liés aux relayeurs de la Flamme et aux services de secours sont interdits sur le parking situé derrière l'Espace Robert Hossein, ainsi que sur le parking et sur les chemins qui permettent l'accès aux infrastructures du Pic du JER.

Le **dimanche 19 mai**, à compter de 7 h et jusqu'à 10 h, la circulation et le stationnement sur la chaussée de tous les véhicules et piétons autres que ceux liés à la manifestation et à sa sécurisation sont interdits sur le parcours de la Flamme. Tout le détail est disponible sur le site de la Ville en scannant le QR Code ci-dessous :

SCANNEZ LE QR CODE
POUR RETROUVER LE DÉTAIL DE CE PLAN



TOUTES LES INFORMATIONS SUR :
WWW.LOURDES.FR

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Programme du 19 mai
sur www.lourdes.fr



